

Zeitschrift: Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari

Herausgeber: Société suisse des traditions populaires

Band: 40 (1950)

Heft: 3

Artikel: Coutumes religieuses dans la paroisse d'Attalens (Fbg.)

Autor: Gremaud, Hubert

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1005743>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

**FOLKLORE
SUISSE**

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES TRADITIONS POPULAIRES

Paraît quatre fois par an

40^e Année

N^o 3*

1950

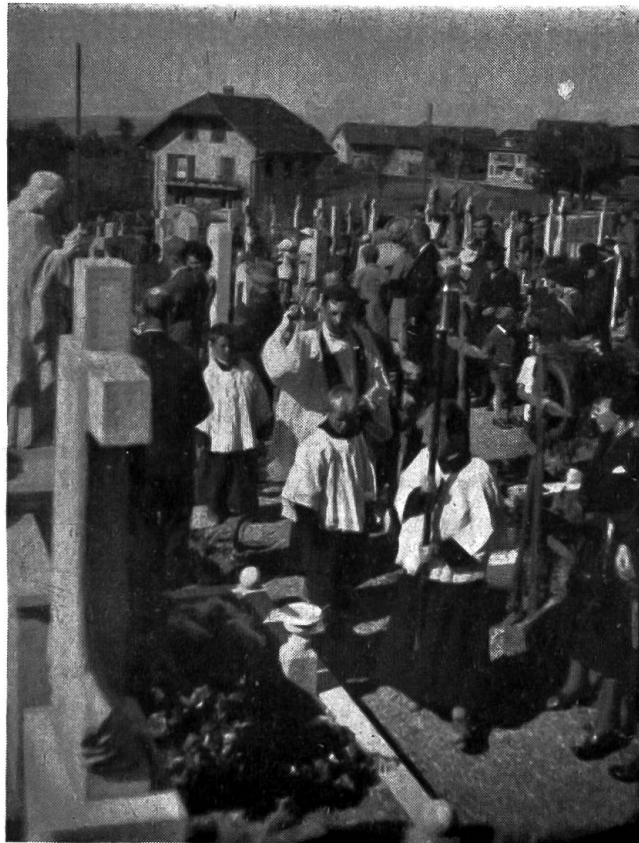


Photo : Laurent Geinoz, Attalens.

La procession des Quatre-Temps à Attalens.

Coutumes religieuses dans la paroisse d'Attalens (Fbg.)

Par Hubert Gremaud, Bossonnens.

1. *Situation.* La paroisse d'Attalens, sise aux confins sud du canton de Fribourg, dans le district de la Veveyse, forme presque une enclave dans le territoire vaudois, puisqu'elle ne touche à celui de Fribourg que par un lambeau de terre qui la rattache à la commune de Remaufens. Elle s'enferme presque entièrement dans le grand val que forment entre eux le Mont Pélerin et le Mont Vuarat et au fond duquel coule une petite rivière: la Biordaz, vestige géologique du fleuve qui a dû passer là, dans les temps préhistoriques.

La paroisse comprend trois communes: le chef-lieu, Attalens, composé lui-même de quatre villages: ceux très proches et presque attenants de Corcelles et Attalens; celui de Vuarat, sis sur un haut plateau qui s'adosse au mont boisé du même nom; celui de Tatroz, encadré par les vallons de la Broye et du Tatrel; la commune de Bossonnens s'étalant sur une pente douce qui s'achève en forêts tout près de Palézieux; la commune de Granges qui s'étage sur le flanc bien ensoleillé du Mont Chéseaux, prolongement et contrefort du Pélerin.

Ainsi, c'est un vaste territoire paroissial, dont les demeures très espacées abritent près de deux mille habitants; une paroisse grande à peu près comme un diocèse italien, selon le mot spirituel et imagé de M. Maxime Quartenoud, conseiller d'Etat.

2. *Quatre-Temps.* La paroisse d'Attalens, avec l'une ou l'autre de ce district, possède une coutume bien touchante: celle des prières pour les morts et de la visite au cimetière, comme à la Toussaint, avec moins de solennité sans doute, mais autant de ferveur, aux dimanches des Quatre-Temps. Sauf aux jours où le temps par trop défavorable s'y oppose, une assistance particulièrement nombreuse emplit l'église paroissiale pour la cérémonie des Vêpres. Après quoi, le prêtre officiant revêt l'étole noire des jours de deuil; des enfants de chœur en soutanelle noire l'accompagnent; trois autres porteurs de la croix s'avancent vers le fond de la nef et une procession s'organise, tandis que s'élève le chant du *Miserere*. Parvenus hors de l'église, les paroissiens se dispersent dans le cimetière, s'approchent des tombes de leurs défunts et prient pour les âmes de ceux qui leur restent si chers (cliché page 33*). Pendant ce temps, sur la terrasse de l'église, devant le porche, les chantres groupés autour du prêtre, chantent le *Libera me*.

Puis, tandis que le célébrant récite à voix basse le *Pater Noster*, il asperge d'eau bénite les tombes où reposent de vénérées dépouilles sacerdotales et religieuses: M. le curé Sonney, décédé tragiquement

en 1935; M. l'abbé André Savoy, promoteur des œuvres chrétiennes-sociales; des Frères des Ecoles chrétiennes. A cet instant, la cloche du glas égrène sur l'enclos funèbre les sons aigres et saccadés de sa voix lugubre, tandis que le prêtre, précédé d'un enfant de chœur, parcourt le cimetière, passe auprès des paroissiens silencieux et recueillis et donne, à coups réitérés de goupillon, sa bénédiction à tous ceux qui dorment là leur dernier sommeil.

Par le soin qu'ils apportent à entretenir et à fleurir les tombes de leurs défunts, par la préoccupation qu'ils manifestent de donner à cette cérémonie l'ampleur qu'elle mérite, les habitants de la paroisse d'Attalens prouvent leur attachement à ceux des leurs qui les ont précédés dans l'Au-Delà, apportant ainsi une vivante confirmation de la parole de Maurice Barrès, selon qui «Un peuple est formé de plus de morts que de vivants».

3. *Rogations*. Les processions des Rogations, durant les trois jours qui précèdent la fête de l'Ascension, ont aussi une ampleur singulière en raison de la vastitude du territoire paroissial. Le lundi, la foule, hélas! toujours plus restreinte, part de l'église paroissiale, passe aux abords de la chapelle du Chêne, dont la cloche égrène un instant sa claire sonnerie, gagne le hameau de Rombuet, traverse le village de Vuarat, pour descendre jusqu'aux environs de la gare de Remaufens, s'engage sur le chemin de Tatroz, dont la cloche la salue au passage, chemine sur la route cantonale pour atteindre Bossonnens, où la messe est célébrée par M. le chapelain et chantée par les membres de la Cécilienne paroissiale; enfin, la procession regagne Attalens. Le mardi, on se dirige sur Granges, en traversant la Biordaz; on atteint la splendide esplanade où se dresse la chapelle de Saint Nicolas, construite en 1934. Là aussi est célébré l'office du jour, chanté par la chorale paroissiale renforcée de chantres locaux; et l'on revient, par Bossonnens que l'on touche de nouveau, vers le chef-lieu d'où l'on est parti. Et le mercredi, c'est le territoire même d'Attalens qui est visité, jusque très près de la frontière vaudoise, d'où la procession, revenant sur ses pas, gagne les sites écartés de la Rottaz, de la Jacquaz, descend vers l'oratoire qui marque l'emplacement de l'ancienne église et vient s'achever, par l'office rituel, dans l'actuel sanctuaire.

Tout le long de ces divers parcours, on fait des haltes devant les croix dressées au bord des chemins ruraux. Et ici, il convient de rendre un hommage mérité aux autorités communales et aux groupes de particuliers, qui ont su ériger de belles croix massives, de bois ou de pierre, en lieu et place des laides croix en tuyaux de fer qui déshonoraient des sites très attachants par eux-mêmes.

Ces croix, pour le passage de la procession, reçoivent une décoration qui dénote presque toujours un bon goût indéniable allié à une piété méritoire: encadrement de jeunes sapins ou foyards, fleurs, tableaux religieux, statues, petit autel destiné à recevoir le reliquaire qu'y repose un moment le célébrant; soucoupe contenant des oboles plus ou moins généreuses, offertes pour solliciter des prières en faveur des récoltes et du bétail des propriétaires avoisinants. Autant d'indices qui manifestent la vitalité de ces coutumes ancestrales. Souhaitons que l'esprit du Siècle n'étouffe pas de ses lourdes alluvions l'esprit chrétien qui suscita ces coutumes!

4. *Procession de l'Assomption.* L'église paroissiale d'Attalens est dédiée à Notre Dame de l'Assomption. Un grand vitrail, conçu par Alexandre Cingria et exécuté par MM. Kirsch et Fleckner à Fribourg, représente précisément la Sainte Vierge qui, ayant quitté les sombres vallées de la terre, où luttent encore les Apôtres, monte dans une splendeur rayonnante vers la demeure céleste qui lui est préparée auprès de la divine Trinité. Et le jour de la fête patronale, donc le 15 août, une cérémonie d'une solennité imposante marque l'attachement de la famille paroissiale pour son auguste patronne.

L'après-midi, après les Vêpres de la fête, une procession s'organise au sein et aux abords de l'église. Formée de la théorie très nombreuse des écoliers, elle s'en va d'un pas lent, scandé par les marches graves de la fanfare régionale, vers la chapelle de Notre Dame du Bon Conseil, plus couramment désignée sous le nom de Chapelle du Chêne. La procession comprend encore le carré, d'année en année plus nombreux, des bannières des sociétés locales, accompagnées de leurs membres ou d'une délégation de ceux-ci. Puis, le célébrant, escorté d'ecclésiastiques, d'enfants de chœur en soutanelle rouge, est suivi d'une longue cohorte d'hommes et de femmes. Tout ce monde trouve à se grouper sur l'esplanade rustique devant le porche de la chapelle, autour de la statue de la Sainte Vierge qu'ont apportée quatre demoiselles en robe blanche, une statue vénérable d'une très belle exécution artistique.

Entraînée par la Cécilienne et la Maîtrise paroissiales, la foule chante alors le très beau cantique à Notre Dame du Chêne, dû à Mgr. Hubert Savoy, Révérendissime Prévôt de Saint Nicolas, pour les paroles, et à M. le Chanoine Joseph Bovet pour la musique. M. le curé d'Attalens ou un prédicateur étranger prononce une allocution de circonstance et, après avoir fait monter vers la Vierge-Mère des prières d'instance supplication, la cérémonie s'achève par le chant du *Salve Regina*. Après quoi, avec le même déploiement de magnificence et de musique, la procession reprend le chemin de l'église. Elle attire d'année en année une plus grande

affluence, dans la splendeur estivale où font trêve les moissons presque achevées.

5. *Bûche de Saint Antoine à Bossonnens*. Coutume absolument locale, qui se célèbre le 17 janvier, parce que c'est la fête de Saint Antoine, ermite, dont un tableau, dû au peintre bien connu Deschwanden, orne un autel latéral de la vieille chapelle. Vestige de la chapelle de Saint Claude, annexe disparue du château de Bossonnens, qui se dressait sur la colline dominant le village et qui est actuellement en ruines. Seules en demeurent les assises carrées du donjon et la tour croulante érigée en plein bois.

En définitive, le maître-autel de cette chapelle est dédié à Saint André; mais, de temps immémorial, la population de la commune s'est accoutumée à célébrer de préférence, pour sa fête patronale, celle de Saint Antoine. Probablement parce que, autrefois, au temps où les «bénichons» fribourgeoises variaient de date d'un village à l'autre, celle de Bossonnens avait lieu à ce moment-là.

Quoi qu'il en soit, les documents de l'érection canonique de la chapelle donnent le droit au curé d'Attalens de célébrer ce jour-là l'office rituel. Il use habituellement de ce droit ou, selon les circonstances, en délègue l'usage à un prêtre invité. Les chants liturgiques sont exécutés par une chorale occasionnelle, formée de chanteurs du village dirigés par M. l'abbé Bovet, révérend chapelain. Un chant de circonstance, consacré à la gloire du saint patron et dû à M. le chanoine Bovet, frère du desservant actuel de la chapelle, est exécuté à trois voix mixtes par les enfants et les hommes. Une allocution de circonstance est prononcée par un prédicateur spécialement invité à cette intention; greffant sur l'histoire, très connue, du grand ermite de la Thébaïde africaine, une série de conclusions appropriées, l'orateur s'applique habituellement à démontrer l'importance des vertus évangéliques et surtout du détachement.

Après l'office a lieu la bénédiction du vin, qui, réparti en une nombreuse théorie de petites bouteilles, sera destiné, dans les fermes, à la protection du bétail, la tradition voulant que Saint Antoine en soit le protecteur attitré et le tableau qui le représente nous le montrant entouré de toutes sortes d'animaux domestiques. Cela tient sans doute aux formes singulières que prenait le démon pour tenter l'impavide anachorète.

La partie religieuse étant close, s'ouvre la séance qui vaut son titre à ce paragraphe: l'attribution de la «bûche de Saint Antoine». Elle a lieu dans une salle du bâtiment scolaire, rendue vacante par le congé bienvenu accordé ce jour-là aux écoliers. Elle rassemble les membres du Conseil de bienfaisance, soit: le Conseil communal, élargi par la présence de M. le curé d'Attalens, de M. le chapelain

de Bossonnens et de l'instituteur de la commune. Avis leur est demandé sur l'opportunité des secours sollicités par écrit, spécialement pour ce jour-là, par les pauvres habituels et les besogneux occasionnels.

Le nom de «bûche de Saint Antoine» provient du fait que, très souvent, a lieu à cette occasion l'attribution d'un lot de bois aux familles qui en font la demande. Cette séance, où sont débattues, dans un esprit de charitable compréhension, les conditions de vie des familles besogneuses, a pris la place des assemblées de jadis, où, dans une ambiance beaucoup moins amiable, était fixé le sort des enfants devenus orphelins. Ces pauvres petits, ainsi qu'il était fait en beaucoup de lieux, étaient voués aux enchères. Au rabais cela va sans dire, aux fins de savoir quelle famille se chargerait de leur entretien et de leur éducation, au plus bas prix possible. Rien d'étonnant dès lors qu'ils aient été si souvent et indignement exploités et maltraités. Depuis l'établissement de l'hospice paroissial, installé au château d'Attalens, de telles assemblées n'ont plus leur raison d'être. Tout ce que l'on peut souhaiter, c'est que les membres de l'autorité communale comprennent de mieux en mieux qu'une politique de large assistance pour les enfants moralement délaissés est la plus propre à empêcher toujours plus de familles misérables de tomber à la charge des finances publiques.

La partie officielle de la fête de Sainte Antoine comprend encore un dîner offert par le Conseil communal, à l'Hôtel de la Gare, à ses membres, à ses fonctionnaires, au clergé paroissial et aux ecclésiastiques invités. Quant aux familles du village, elles agrémentent leur menu de quelque bonne «cuchaule», acquise en l'honneur de la bénichon de Saint Antoine.

Fauteuil du Pays d'Enhaut vaudois pour fileuse.

Par Constant Delachaux, Château d'Ex.

C'est un petit fauteuil carré¹ à traverses chantournées. La large planchette du dossier est percée à sa partie supérieure d'une rangée de sept trous de deux centimètres et demi de diamètre. En-dessous, au milieu, un trou un peu plus grand complète ce décor. Les montants, en bois carré de trois à quatre centimètres sont légèrement incurvés en dehors dans leur partie inférieure, ce qui assure une plus grande stabilité. La hauteur, au point le

¹ La photo (cliché de l'auteur) a été prise à dessein avant la réparation, ce qui constitue une garantie d'authenticité.